Communiqué de Presse

Rockhal

14.10.2004

Avec la mise en place de l'Etablissement public 'Centre de Musiques Amplifiées', le 26 mai 2004, et la nomination de son Conseil d'Administration ainsi que de la Direction Générale, la Rockhal a définitivement pris son envol. Sont membres du Conseil d'Administration : Madame Josée Hansen, présidente, Monsieur Patrick Sanavia, vice-président, Monsieur Marco Battistella, Monsieur Tom Bellion, Monsieur Michel Dietz, Monsieur Alex Fixmer, Monsieur Jean-Marie Haensel, Monsieur Jacques Heinen et Monsieur Olivier Toth. La Direction Générale sera assurée par Monsieur Roger Hamen.

Le chantier commencé le 21 juillet 2003, avance à grands pas et les gros oeuvres seront achevés pour la fin de cette année. Le Centre de Musiques sera opérationnel à partir d'octobre 2005 et ouvrira en avant-première ses portes au grand public dans le cadre de la Fête de la Musique le 19 juin 2005.

Ainsi prend fin une discussion de presque un quart de siècle. La structure tellement attendue comblera enfin un vide dans le tissu d'instituts culturels.

Si dans le contexte d'un premier projet de loi de 1999 on parla encore de 'Centre de musiques pour jeunes' les décideurs institutionnels ont compris au fil des dernières années que toutes les musiques non-classiques intéressent non seulement les jeunes mais également des moins jeunes. Une musique qui fête en 2004 un demi-siècle a forcément accompagné plusieurs générations dans leur adolescence, dans leur contestation, dans leurs fêtes et dans leurs déprimes. Il est donc illusoire de vouloir dresser une sorte de limite d'age. Woodstock rappelez-vous, c'était il y a 35 ans ! La deuxième loi du 15 mai 2003 parlera de 'musiques amplifiées', terme générique englobant les multiples tendances des musiques actuelles.

Le grand public continue à parler de la 'Rockhal' et c'est tant mieux. C'est pourquoi il a été décidé de garder cette dénomination. L'a.s.b.l. de préfiguration avait lancé un concours public pour la création d'un logo. Sur quelque 120 propositions reçues, un jury composé de Guy Assa, Marco Battistella, Marc Binsfeld, Alex Fixmer, Roger Hamen, Josée Hansen et Albert Seyser a retenu la proposition de l'agence Vidalegloesener. Ce logo dote la Rockhal d'une identité visuelle dynamique et marquante.

La loi sur l'établissement public confère à la structure un champ d'action très vaste. Elle permettra non seulement l'organisation de grands concerts de musiques amplifiées et des spectacles de qualité croisant toutes les expressions musicales et visant des publics diversifiés, mais apportera par l'intermédiaire d'un Centre de ressources, les outils nécessaires au processus de la production par la mise à disposition de salles de répétition, studio d'enregistrement et d'outils multimédia.

La Rockhal est conçue pour que tous les intervenants de la scène musicale, à savoir le public, les promoteurs culturels publics et privés et les artistes luxembourgeois et internationaux puissent profiter et bénéficier de cette structure.

On n'a jamais écouté autant de musique qu'à l'heure d'iPod et d'Internet. Mais rien ne remplacera jamais un concert de pop-rock, de world, de jazz ou de musiques électroniques en public.

Le rendez-vous est pris en 2005 'Live at Rockhal'.

Historique des dates importantes :

1980 : premiers ‘grand concerts’ au Grand-Duché de Luxembourg et première discussion traitant de la construction d’une vraie salle de concert

1996 : publication du document-inventaire : Salle de concert pour les jeunes

1997 : la ‘guerre des sites’ aux Friches Industrielles

1998 : projet de loi : Hall Soufflante

1999 :dépôt du projet de loi ‘Centre de Musiques pour jeunes’

2000 : premières réunions d’ information et prises de contact au Ministère de la Culture et au Ministère des Travaux Publics

2002 : premières réunions en relation avec le programme de construction de la Rockhal

2002 (novembre): dépôt d’un nouveau projet ‘Centre de Musiques Amplifiées’

2002 (décembre) : avis positif du Conseil d’Etat

2003 (mars): vote du projet de loi pour la construction du Centre

2003 (mai) : projet de loi portant création d’un Etablissement Public

2003 (juillet): premier coup de pelle aux friches de Belval

2004 (mai) : loi portant création d’un Etablissement Public nommé ‘Centre de Musiques Amplifiées.

2004 (octobre) nomination des membres du Conseil d’administration du Centre de Musiques Amplifiées et désignation du Directeur Général

Sont nommés membres du Conseil d'Administration
de l'établissement public Centre de Musiques Amplifiées pour un mandat
de cinq ans :

Monsieur Marco Battistella, employé de l'Etat
Monsieur Tom Bellion, employé privé
Monsieur Michel Dietz, fonctionnaire
Monsieur Alex Fixmer, fonctionnaire
Monsieur Jean-Marie Haensel, fonctionnaire
Madame Josée Hansen, journaliste
Monsieur Jacques Heinen, employé de l'Etat
Monsieur Patrick Sanavia, fonctionnaire
Monsieur Olivier Toth, avocat

‘ROCKHAL’

1. Accueil
2. La mission
3. La Grande Salle
4. La Petite Salle
5. Accueil artistes
6. Le Foyer
7. Le Centre de Ressources
8. Technique
9. Contact

1. Accueil

La Rockhal est située à Belval au sud du Grand-Duché de Luxembourg, à la frontière française et est directement accessible à partir de l'autoroute Luxembourg-Esch connectée au réseau autoroutier international, notamment l'axe reliant Bruxelles/Anvers et Liège/Maastricht à l'autoroute du soleil et l'autoroute reliant la Belgique à la Sarre allemande.

Belval est situé à 17km de Luxembourg-Ville, capitale, et à 25 km de son aéroport international 'Findel', implanté au nord-est de la capitale, qui offre toutes les connexions avec les grands aéroports internationaux.

Implantée dans un domaine de plus de 120 hectares et dans la partie sud de la Terrasse des Hauts-Fournaux, la Rockhal d'une surface utile de 13.920 m2 est un équipement performant comportant deux salles de spectacles multifonctionnelles pour 3000/5400 et 500/800 personnes avec toute la logistique et l'équipement nécessaires, ainsi qu'un centre de ressources pour musiciens amateurs et professionnels.

Les hauts-fourneaux, classés monuments culturels du passé industriel de Belval, constituent une coulisse spectaculaire pour des événements open-air à rayonnement international.

2. La mission

La Rockhal offre à tous les acteurs de la scène musicale, aux artistes, aux producteurs, aux techniciens, une structure efficace et performante pour l'organisation de grands spectacles de qualité croisant toutes les expressions musicales visant des publics cibles diversifié.

La Rockhal est conçue pour que tous les intervenants de la scène musicale, à savoir le public et les artistes puissent profiter et bénéficier de cette structure.

La Rockhal se définit à la fois comme un lieu de spectacles, de pratique artistique, de répétition, de création, un lieu de rencontre, d'information, d'échange et de réflexion.

Ce Centre de Musiques Amplifiées aura donc une mission de :

- Diffusion
- Encadrement
- Formation
- Production

3- La Grande Salle

La Grande Salle est un espace de spectacles multifonctionnel. Le fond plat de la salle et le grill technique couvrant toute la surface assurent une flexibilité d'aménagement absolue. Une hauteur libre de 17 m permet l'organisation de grands spectacles sans restrictions de scéneries. Accessible aux véhicules et engins jusqu'à 30t., le montage est efficace et simple. Tous les équipements (scène, gradins, sonorisations, éclairage) sont mobiles et adaptables à toute configuration souhaitée.

CARACTERISTIQUES :

Capacité : maximum 5400 places debout /3000 places assises ; nombreuses configurations possibles des gradins et scènes pour virtuellement tout type d'événement.

Dimensions : 64m x 42m x 17m (hauteur libre sous grill technique)

Surface nette de 2.625m2.

Revêtement acoustique noir mat sur toutes les parois ; sol en béton lissé peint noir mat.

Accès : toute la surface est accessible aux poids lourds (charge ponctuelle max. 30tonnes / 1.600 kg/m2) via 7 portes de 5 mètres de large sur 4,30 de haut. Sur 3 façades, l'intégralité des abords est accessible aux poids lourds.

Grill technique sur toute la surface d'une capacité portante de 2 tonnes ponctuel dans un module de 2,5 x 2,5m. Circulation sur le grill passerelle technique (hauteur libre de 3,20m)

Double niveau (9,20m et 12,40m) de passerelles techniques sur toute la périphérie (largeur de 2,50m longitudinalement et 3,20m transversalement) ; ces passerelles sont accessibles via escaliers et monte-charge ; ces passerelles permettent également une liaison directe entre la zone logistique et la zone administrative située dans le Centre de Ressources.

Canal technique axial pour la liaison vers la régie.

Monte charge desservant les passerelles de grill (3,30m x 2.00m, charge max 1600kg)

Durée de réverbération de la grande salle : 1,6 seconde

Climatisation

4. La Petite Salle

La petite salle favorisera l'accueil d'artistes moins connus, les nouveaux courants artistiques, les formes artistiques les plus diverses et innovantes, expérimentations et recherches d'effets croisant le son, l'image et le mouvement et la production de spectacles divers. La salle pourvue d'un équipement adapté à ces usages multiples est modulable. La scène mobile, le fond plat et le grill technique permettent toutes configurations allant du concert-spectacle au cabaret intimiste.

CARACTERISTIQUES :

Capacité : maximum 800 places debout ; nombreuses configurations possibles des gradins et scènes pour virtuellement tout type d'événement.

Dimensions : 25,75m x 21,50m x 11,30m (hauteur libre sous faux-grill technique) ; surface nette de 560m2.

Revêtement acoustique noir mat sur toutes les parois ; sol en béton lissé peint noir mat.

Accès en arrière-scène via une porte de 5 mètres de large et 5 mètres de haut.

Grill technique sur toute la surface d'une capacité portante de 2 tonnes ponctuel dans un module de 2,5 x 2,5m.

Un niveau (8,30m) de passerelles techniques sur toute la périphérie (largeur de 2,50m longitudinalement et transversalement).

Liaison directe via ces passerelles vers le studio situé dans le Centre de Ressource ; possibilités d'enregistrement 'live' via le studio.

Durée de réverbération de la petite salle : 0,8 seconde.

Climatisation

5. Accueil artistes

La Rockhal offre aux professionnels des conditions de travail optimales, non seulement une infrastructure performante mais également un lieu convivial répondant à toutes les exigences modernes. L'accueil des pros est particulièrement soigné. Les loges des artistes sont individualisées et offrent un confort sans reproche. Leur proximité immédiate à la scène garantit toute sécurité et un déroulement sans encombrer les concerts.

Grande salle :

- 2 grandes loges collectives équipées chacune de 2 douches et sanitaires (52m2)

- 3 loges individuelles type 'chambre d'hôtel' équipées chacune d'une salle de douches et sanitaires

Petite salle :

- 2 loges individuelles type 'chambre d'hôtel' équipées chacune d'une salle de douche et sanitaires

- 1 loge collective (40m2) équipée de douche et sanitaire

Divers :

- foyer équipé d'un bar (147m2) et d'une cuisine équipée (25m2)

- local catering professionnel

- sanitaires pour personnes à mobilité réduite

- branchement électrique extérieure (63A) pour le ' tour-bus '

- parking souterrain en relation directe avec la zone logistique, non accessible au public lors d'une manifestation dans la grande salle.

6. Accueil Public

Le Foyer dispose d'une surface de 870m2 et d'une hauteur libre de 9,40m avec un vestiaire de 310m2. La surface permet l'organisation d'exposition, buffet etc.

La zone vestiaire peut être reconfigurée en bar lors de concerts de grande importance. Cette zone peut éventuellement s'agrandir encore plus par l'incorporation de l'espace 'café-brasserie' (195m2)

7. Le Centre de Ressources

Le Centre de Ressources intègre 6 salles de répétitions, un studio d'enregistrement, une salle de danse et un espace mis à disposition des musiciens en préparation de concerts.

Un espace multimédia intégrant un service de documentation, une bibliothèque, les registres et agendas professionnels, est équipé de postes informatiques qui donnent accès à toutes les informations utiles et nécessaires.

CARACTERISTIQUES :

studio d'enregistrement semi-professionnel (pré-mastering) comprenant : un recording-room, un espace d'enregistrement, 3 box de prises individuelles (140m2) et un stockage (9m2).

6 box de répétitions (4x48m2 ; 2x33m2)

un espace multimédia (126m2)

une salle de danse de 153 m2 et ses vestiaires hommes/femmes

La zone administrative propre au bâtiment, bien qu'indépendante, se trouve au même niveau. Une liaison directe existe entre cette zone et la grande salle. De même, une liaison directe existe entre le studio et la petite salle. Le Centre de Ressource peut fonctionner même en cas d'événement dans la grande ou petite salle.

8. La technique

Alimentation électrique :

	Grande Salle	Petite Salle
Eclairage, scénographie	630A,tri	250A,tri
Sono, par trafo d'isolement	250A,tri	125A,tri
Vidéo, par trafo d'isolement	250A,tri	125A,tri

Passerelles :

Des attentes 3x63A, DMX Out, et 2xRJ45 sur le pourtour des salles sur chaque passerelle.

Grill :

13 attentes 3x63A, DMX Out et 2xRJ45 dont 2 milieu de la scène et deux au milieu de la salle

10 coffrets divisionnaires mobiles à disposition avec :

3 prises monophasées de 16A
1 prise 4P+T (triphasé) 16A
2 prises 4P+T (triphasé) 32A
1 prise 4P + T Male, 63A
3 prises 2P + T Shuko, IP44, 16A
1 prise 4P + T avec volet de protection, IP44,16A
2 prises 4P + T avec volet de protection, IP44, 32A

Eclairage général :

Circuits (200 Lux ; 150 Lux)
Circuit 150 Lux dimmable et pilotage possible à partir du FOH

Divers :
Possibilité d'une alimentation par génératrice externe ; inverseur de source dans les tableaux électrique scénographiques.

9 - Contact :

‘ROCKHAL’
Centre de Musiques Amplifiées

B.P. 291
L- 4004 Esch-sur-Alzette
email : rockhal@pt.lu
tél. & fax : 26 176 325